

Descriptif de construction

“ Les Daillettes ”

Construction d'un complexe de 4 bâtiments de 2 appartements à Vollèges Parcelle : 763

Contenance : 4 habitations de 3 niveaux en PPE comprenant :

- a) Rez inférieur :
 - 4 appartements de 3.5 pièces
 - 4 terrasses
 - 4 réduits / caves
 - 1 local technique commun
 - 4 places de parc non couvertes
 - 4 places de parc couvertes

- b) Rez supérieur :
 - 4 appartements en duplex de 5 pièces
 - 4 terrasses
 - 4 réduits

- c) Etage :
 - 4 appartements en duplex de 5 pièces
 - 4 places de parc non couvertes
 - 4 places de parc couvertes

Descriptif des bâtiments (tous identiques) :

Appartement de **3 pièces ½** (appartements n° 1-2-3-4)

Au rez inférieur d'une surface habitable de 94m² comprenant :

- 1 entrée avec hall et penderie aménagée
- 1 local sanitaire avec douche / wc / lavabo et emplacement lave-linge / sèche-linge (sans appareils)
- 1 wc séparé avec lavabo
- 2 chambres
- 1 séjour / cuisine
- 1 cave - réduit de 30 m²
- 1 surface extérieure privative de 50 m²
- 1 place de parc non couverte
- 1 place de parc couverte (en option)

Duplex de **5 pièces** (appartements n° 5-6-7-8)

Au rez supérieur d'une surface habitable de 140m² comprenant :

- 1 entrée avec hall et penderie aménagée
- 1 wc séparé avec lavabo
- 1 économat / buanderie avec emplacement lave-linge / sèche-linge (sans appareils)
- 1 local sanitaire avec bain / wc / lavabo privatif à la chambre
- 1 chambre avec sanitaire privatif
- 1 séjour / cuisine
- 1 réduit de 21 m² (1/2 niveau inférieur)
- 1 terrasse privative (34m²)

A l'étage

- 2 chambres
- 1 local sanitaire avec douche / wc / lavabo
- 1 espace de loisirs ouvert sur le séjour
- 1 place de parc non couverte (1/2 niveau inférieur)
- 1 place de parc couverte (1/2 niveau inférieur)

CONSTRUCTION :

Gros œuvre :

- Isolation de 12 cm sous les radiers
- Semelles de fondation, radier et murs en béton armé
- Dalle entre appartements en béton armé
- Dalle entre étages de l'appartement supérieur en bois
- Murs de façades inférieurs en plots ciment ou béton selon critères de l'ingénieur
- Murs de façades supérieurs en ossature en bois avec revêtement mélèze ou crépi
- Murs intérieurs en plots ciment ou béton selon critères de l'ingénieur
- Charpente en sapin lamellé-collé naturel pour la structure portante du toit et pour le couvert à voitures
- Le pourtour du bâtiment est totalement drainé.

Second œuvre :

- Les murs intérieurs non porteurs sont exécutés en plâtre de 8 cm d'épaisseur avec traitement hydrofuge pour les locaux sanitaires.
- Les chapes sont exécutées en mortier de 70 mm avec chauffage intégré sur 2 couches d'isolation croisées
- Les murs intérieurs en maçonnerie sont gypsés et reçoivent un rustic de finition blanc
- Les murs intérieurs en ossature bois sont doublés avec des panneaux Knauf et reçoivent un rustic de finition blanc
- Les séparations intérieures en plâtre reçoivent un rustic de finition blanc

- Les plafonds sont gypsés et reçoivent 2 couches de peinture blanche
- Les plafonds sous la dalle bois et sous la charpente sont vernis
- Les fenêtres et portes-fenêtres sont en PVC
- Les vitrages ont une valeur U de 0.7 W/m²k et 32 db
- Les ferblanteries sont en cuivre
- Les ouvertures sont équipées de stores à lamelles orientables en aluminium éloxé (sauf locaux sanitaires)

Isolation :

- Les coefficients d'isolation correspondent aux normes actuelles selon les exigences des services de l'énergie. (bilan selon performance globale)
- Isolation périphérique de 16 cm avec crépi de finition
- Isolation de 14cm pour la toiture terrasse
- Isolation périphérique incombustible en laine de roche de 6 cm sur l'ossature de 14 cm totalement isolée
- Isolation incombustible en laine de roche de la toiture par un système Igloo de 20 cm

DETAILS D'EXECUTIONS :

Sanitaire :

- appareils de couleur blanche en qualité standard, robinetterie chromée
- baignoire et receveur de douche en acier émaillé
- distribution d'eau en tubes de cuivre ou inox isolés et en tubes de polybutène.
- production d'eau chaude par chauffe-eau commun dans le local technique raccordé au CAD (Chauffage à Distance)
- chaque appartement est équipé d'un compteur individuel.

Chauffage :

- par raccordement au CAD (Chauffage à Distance)
- la distribution de chaleur se fait par un circuit d'eau dans le sol.
- chaque appartement est équipé d'un compteur individuel.

Installation

Electrique :

- installation standard avec points lumineux et prises dans chaque pièce, conformément aux directives et normes fédérales.
- 1 raccordement TV et Internet par appartement.
- **les lustreries ne sont pas prévues.**

Vitrierie :

- exécutée en verre isolant triple d'un coefficient de 0.7 w/m² k et d'une qualité phonique de 32 db.

Menuiserie

Intérieure :

- exécution en sapin verni, porte de communication sur cadre avec joint.
- les aménagements d'armoires prévus sont :

- les penderies d'entrée dans chaque appartement
- **le budget prévu est de 4'000.- TTC par appartement**

Cuisine :

Agencement de cuisine :

- cuisine totalement équipée, appareils électriques standard de marque Electrolux, soit : four, vitrocéram, frigo, lave-vaisselle et hotte de ventilation
- évier de marque Franke en inox avec batterie mitigeuse
- caisses en panneaux mélaminés, faces stratifié couleur à choix
- plan de travail carrelé
- **le budget prévu est de : 20'000.- frs t.t.c. par appartement**

Revêtement de sols, de parois, et divers :

- sol cuisine, séjour, hall, locaux sanitaire, économat et entrée : en carrelage au choix du client jusqu'à concurrence de 50.- frs le m2 à l'achat
- parois des locaux sanitaires : en carrelage au choix du client jusqu'à concurrence de 50.- frs le m2 à l'achat
- sol des chambres: parquet imitation bois (stratifié) jusqu'à concurrence de 24.- frs le m2 à l'achat
- mur de réduit et local technique : dispersion blanche

Aménagement

Extérieur :

- l'accès aux appartements du haut se fait avec des escaliers en béton lisse et une passerelle métallique
- les murs de soutènement sont réalisés en gabion
- les places de parc sont recouvertes d'une couche de revêtement bitumineux
- la terrasse au rez supérieur est recouverte de dalles en béton
- la partie terrasse au rez inférieur est recouverte de dalles en béton lisse
- les autres aménagements de terrain nivelés, talutés et ensemencés.
- **aucune plantation d'arbustes n'est prévue**

Vollèges, le 09.02.16